

Désignation de l'Administrateur de la FMSH

L'article 12 b) des statuts de la Fondation Maison des sciences de l'homme reconnue d'utilité publique par décret du 4 janvier 1963 modifié stipule que le Conseil d'administration de la Fondation « propose, pour une durée de quatre ans renouvelable deux fois, à la nomination du ministre chargé de l'enseignement supérieur l'administrateur de la Fondation Maison des sciences de l'homme ; l'administrateur proposé est choisi, après avis du Conseil des directeurs, parmi les directeurs ou chercheurs des centres et instituts de recherche qui sont installés dans les locaux de la Fondation Maison des sciences de l'homme ; »

Le Conseil des directeurs constitué en application de l'article 13 des statuts assiste l'Administrateur pour la gestion et la direction des services communs aux divers instituts et centres installés dans les locaux de la Fondation Maison des sciences de l'homme. Ce Conseil qui est présidé par l'administrateur comprend : quinze des directeurs des centres et instituts de recherches choisis par le Conseil d'administration et le directeur des services communs de la bibliothèque et de la documentation. Les chefs de services communs assistent aux réunions avec voix consultative.

Le mandat en cours de l'administrateur venant à échéance le 21 juillet 2009, le Conseil des directeurs sera appelé à donner un avis sur les candidatures dans la deuxième quinzaine du mois de juin 2009, le Conseil d'administration de la Fondation Maison des sciences de l'homme proposera ensuite l'administrateur dont le mandat devra débuter le 21 juillet 2009.

Conformément à la procédure retenue par le Comité des nominations constitué en application de la délibération du Conseil d'administration du 24 juin 2008, le présent avis est publié sur le site de la Fondation. Les directeurs ou chercheurs des centres et instituts de recherche qui sont installés dans les locaux de la Fondation Maison des sciences de l'homme souhaitant présenter leur candidature au siège d'administrateur sont invités à le faire avant le 31 mars 2009 à 18 heures.

Les candidatures comportant une déclaration écrite d'intention et un curriculum vitae détaillé seront adressées par courrier à Monsieur le secrétaire du Conseil d'administration – secrétariat général de la Fondation Maison des sciences de l'homme, Bureau 218, 54 boulevard Raspail 75 270 Paris Cedex 06 – ou par la voie électronique à l'adresse janicot@msh-paris.fr avant le délai de rigueur, la date d'envoi ou de dépôt faisant foi.